



Le 10 octobre 2007, au lendemain de l'annonce de l'ARCEP qui rejette le dossier de Free pour la 4<sup>ème</sup> licence mobile, l'opérateur ne baisse pas les bras et réaffirme sa volonté de pénétrer à tout prix le marché français.

A la Une

## AND THE WINNER IS...



Xavier Niel a récemment reçu le Hub Award 2011 de la personnalité digitale influente de l'année. Un prix qui récompense le fondateur de Free pour cette année pleine de révolutions et de suspense, qui devrait se conclure par une nouvelle annonce révolutionnaire...

Parmi les autres personnalités nommées, nous retrouvons notamment Jacques-Antoine Granjon et Marc Simoncini, les deux partenaires de Xavier Niel dans la création de l'École Européenne des Métiers de l'Internet (EEMI). Egalement en concurrence, Stéphane Richard, le patron de l'éternel rival historique...

A noter enfin que le jury était notamment composé de Nicolas Bordas (CEO TBWA France), de Laurent Allard (DG de l'Asso des diplômés de HEC) et de Frédéric Tassy (DG HTC France). Les internautes ont également contribué à la nomination de Xavier Niel puisque leurs votes ont contribué à hauteur de 40% du vote final.

Source : <http://www.hubforum.org/2011/hubawards-2011/>

Téléphonie mobile

## PAS DE QUOI FERMER BOUTIQUE ?

Free Mobile semble rencontrer un ultime dilemme. Concernant la distribution de ses offres et des terminaux, deux stratégies sont déjà confirmées.

Sur Internet d'abord, les offres mobiles de Free seront affichées au même titre que ses offres ADSL.

Ensuite, les offres seront également disponibles dans les boutiques qui continuent de s'ouvrir sur toute la France (Rouen, Troyes, ...). Concernant ce mode de distribution, les centaines de boutiques initialement prévues ne devraient pas toutes voir le jour. A priori, une dizaine de boutiques devront couvrir à elles seules tout le territoire...



Et enfin, selon les informations du **magazine LSA**, Free étudierait sérieusement une troisième piste, la distribution de ses offres dans les enseignes spécialisées et alimentaires...

Phone House, qui se positionnait en 2008 contre l'arrivée d'un quatrième opérateur (cf. <http://www.lepoint.fr/actualites-technologie-internet/2008-04-08/the-phone-house-se-positionne-contre-une-4e-licence-mobile/1387/0/236405>), pourrait finalement commercialiser les offres de Free. Un responsable d'une grande enseigne alimentaire a même déclaré que Free ne pourra pas faire sans cette troisième solution : « *pour toucher le plus grand nombre, il ne pourra pas se contenter de faire de la vente à distance...* »

Même si chaque mois, les commissions versées par les opérateurs à la distribution pour l'acquisition de nouveaux abonnés baissent, ce n'est pas vraiment dans l'esprit du trublion de donner « inutilement » de l'argent à d'autres alors qu'il pourra distribuer lui-même ses offres.

Et même si la conversion de sa base d'abonnés ADSL vers le mobile suffirait à Free pour remplir ses objectifs de recrutement, retenons tout de même que les ventes en boutiques physiques représentent toujours aujourd'hui, plus de la moitié des acquisitions d'abonnés...

En jeu également, l'avenir des enseignes spécialisées comme The Phone House, qui souffrent de plus en plus des offres exclusivement proposées sur Internet. Le distributeur vient déjà de percevoir une baisse d'activité de l'ordre de 12 à 15 %...

Espérons que Free dévoile enfin les détails de son offre mobile le 15 novembre prochain, lors de la présentation de ses résultats pour le 3<sup>ème</sup> trimestre :-)



[http://twitter.com/L\\_ADUF](http://twitter.com/L_ADUF)



<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>